



ILLATS, le 24 septembre 2021

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux articles L 2121-7 et L 2121-14 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal se réunira dans la salle des fêtes

Jeudi 30 septembre 2021 à 20h30

En raison de la situation sanitaire et des règles de distanciation physique, cette réunion se tiendra avec un nombre limité de 10 personnes présentes pour le public

Ordre du jour :

- Installation de Madame Emmanuelle AMART en tant que nouvelle conseillère municipale suite à la démission de Monsieur Jean-Philippe PROVOST
- Emprunt de 100 000€ pour financer les investissements 2021
- Décision modificative n°2 sur le budget principal pour la constitution d'une provision comptable pour créances douteuses
- Décision modificative n°3 sur le budget principal pour l'inscription de crédits pour l'acquisition de terrain
- Création d'une poste d'adjoint technique par le biais d'un contrat unique d'insertion CAE PEC pour les services périscolaires
- Création d'une poste d'adjoint technique par le biais d'un contrat unique d'insertion CAE PEC pour les services techniques
- Présentation du rapport du SPANC 2020

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Patricia PEIGNÉY
Maire d'ILLATS

